



Synthèse

Les véhicules

L'ADR

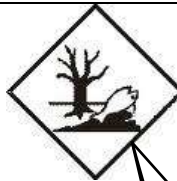
La réglementation ADR (.....) signée par 44 pays à ce jour prévoit une réglementation spécifique pour le TMD (.....). Elle impose des règles :

- ▶
- ▶
- ▶

La signalisation des véhicules qui transportent du vrac

Code Danger

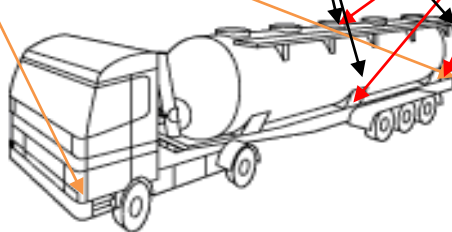
Code ONU



Danger

Les panneaux orange sont placés à

Les plaques de danger sont placées de



La signalisation des véhicules qui transportent des colis emballés

Les codes de danger

Les matériels pour les transports de matières dangereuses en vrac et en colis

0	Absence de danger secondaire	HYDROCARBURES LIQUIDES ET DERIVES DU PETROLE	CHIMIQUES LIQUIDES	GAZ	PRODUITS CONDITIONNES
1	Risque d'explosion				
2	Risque d'émanation de gaz	Citernes pour le transport de produits pétroliers, carburants, combustibles, huiles, hydrocarbures.	Citernes fixes pour transport de produits chimiques liquides.	Citernes pour le transport de gaz comprimés, liquéfiés, (réfrigérés dissous sous pression.	Véhicules pour le transport de flacons, bouteilles et colis
3	Risque d'inflammabilité de liquide ou de gaz	Monocives ou multicives pour la distribution	Monocives ou multicives	Possibilité de transport à basse température (-196° C) et pression 20 bars	Pour utilisation domestique et laboratoires.
4	Risque d'inflammabilité de solides	Vidange par gravité ou par pompage.	Vidange par gravité, pompage ou par pression.	Vidange par pompage ou transvasement par différentiel de pression.	Pour éléments de fabrication industrielle.
5	Substance comburante ou peroxyde organique	Possibilité de calorifier la citerne pour le transport de produits chauds.	Possibilité de calorifier la citerne pour le transport de produits chauds ou froids. Possibilité de revêtement intérieur pour le transport de produits corrosifs	Possibilité de calorifier pour les gaz réfrigérés.	Pour utilisation directe ou après dilution
6	Substance toxique	Acier ou aluminium	Acier inoxydable	Acier	
7	Emission de rayonnements ionisants				
8	Matières radioactives				
9	Substances corrosives				
	Danger de réaction violente ou spontanée résultant de la décomposition ou de la polymérisation				

